



Commission « EAU »

Réunion du 10 juillet 2018

PARTICIPANTS:

(Statut: R=Rapporteur, P = Présent, A= Absent excusé, NE=Absent non excusé)

Nom	Statut	Nom	Statut
M. BUDIEU	P	M. GRAMMATICO	P
Mme BENASSAYAG	P	Mme AUDOYNAUD	A
M. LECCIA	NE		
Autres participants			
M. BABEY (CDS)	P	M. MARIA (Responsable de site)	P
M. DELAGRANGE (CDS)	A	M. GOSSIAUX (ASLP)	P

ORDRE DU JOUR :

- **Réunion de préparation à l'audit du réseau du domaine**
- **Divers**

1 - Réunion de préparation à l'audit du réseau du domaine

Cette réunion a pour but de préparer avec M. BARRAUD de la Sté SEURECA l'audit demandé par la mairie.

Mme BENASSAYAG relève que la Sté SEURECA est une filiale de VEOLIA, et que nous aurions dû l'en informer. Notons qu'il n'a jamais été question d'écarter les filiales de VEOLIA.

Mme BENASSAYAG poursuit en remettant en cause le choix de ce bureau d'études comparativement à l'offre reçue de SUEZ, en dépit des décisions de la précédente réunion. M. GRAMMATICO rappelle en effet qu'à la demande de Mme BENASSAYAG, et bien que SUEZ ait mentionné son absence d'intérêt à intervenir, nous devons obtenir une proposition de SUEZ et vérifier si elle était mieux disante que celle de SEURECA, qui serait retenu dans le cas contraire. Or il s'avère que SUEZ est 24% plus élevé que SEURECA à prestation équivalente. SEURECA reste donc la société retenue.

M. BARRAUD, mis dans une situation difficile par cette confrontation inattendue, nous fait néanmoins le détail de sa prestation à venir.

L'ASLP lui remet les documents qu'il nous avait demandé pour commencer efficacement son audit :

- Les plans de structure des différents réservoirs.
- L'analyse des consommations et des tarifs facturés depuis 2011.
- Les factures trimestrielles de l'eau depuis 3 ans.



- Les plans digitalisés du réseau d'eau (dernière version donnée par LDE en 2011).

Nous l'informons qu'il lui sera possible de consulter les valeurs des différents débitmètres depuis leurs mises en service à partir du site SUEZ, Smart Service Connect.

Conformément aux engagements pris lors de l'élaboration des offres pour limiter les coûts à la charge de l'ASLP, les vannes de branchements seront mesurées en profondeur et cotées par rapport aux abords sur deux axes par les techniciens de l'ASLP.

Le pesage des hydrants sera réalisé par un ancien pompier de Paris, salarié du domaine et équipé d'appareil de mesure débit-pression conforme à la réglementation.

M. BARRAUD préconise que la mairie soit conviée aux prochaines réunions de façon à ce qu'elle soit parfaitement informée de l'avancée de cet audit.

Le cabinet SEURECA utilise le logiciel EPANET pour réaliser la modélisation. Mme BENASSAYAG indique que SUEZ utilise le logiciel PICCOLO (développé par SUEZ) et qu'il importe soit de faire une modélisation sous PICCOLO soit que SEURECA garantisse un transfert d'EPANET vers PICCOLO afin que la commune de Villeneuve-Loubet puisse intégrer notre réseau dans le sien avec le même logiciel. Il est demandé à M. BARRAUD de confirmer la compatibilité avec le logiciel PICCOLO de SUEZ. La question est posée également à M. GEVEAUX qui doit se renseigner. Il confirmera dans la soirée « *qu'une modélisation réalisée avec le logiciel EPANET peut être importée dans le logiciel PICCOLO utilisé par Suez. SEURECA devra fournir un fichier export au format imp. »*

M. BARRAUD prévoit une prochaine réunion en septembre.

Nous sommes informés que le rendement qui sera annoncé dans l'audit sera donné en fonction de la réalité du terrain et qu'une étude complémentaire devra être refaite après la pose des compteurs d'arrosage pour déterminer un rendement de réseau conforme au réseau cédé à la commune.

3 – Divers

Les membres de la commission demandent à ce que leur soit communiqué les devis de pose des compteurs d'arrosage.

M. MARIA indique à la commission qu'il ne peut s'occuper de ce dossier, qui dépasse le montant qu'il peut engager conformément aux dispositions prises par l'ASLP.

La commission aura à choisir un bureau d'étude pour réaliser une consultation et une analyse des offres. Dans un second temps la maîtrise d'œuvre devra être confiée à un prestataire, cette tâche n'étant pas dans les attributions du responsable de site.

M. GRAMMATICO préconise un bureau d'études à consulter : COAM, M. FICKINGER.



Résumé pour information des résidents :

11 juillet : réunion de la commission Eau

- En présence de la société SEURECA sélectionnée parmi 5 sociétés pour réaliser l'audit de notre réseau d'eau avant cession possible à la commune. Cet audit se fait suivant les prescriptions détaillées envoyées par la mairie. Certaines tâches seront réalisées par nos services techniques (relevés, tranchées) et de sécurité (ex-pompier), ce qui a permis de faire baisser significativement le devis définitif.
- La mise en place des compteurs verts pour bénéficier de la détaxe de l'assainissement (2,02€ par m³ sur 234 000 m³ par an) se heurte au manque de sociétés acceptant de réaliser ces travaux. La Commission Eau va devoir passer par un Bureau d'Etudes externe.

Pour l'ASLP
BORNE et DELAUNAY, Directeur

Frédéric MARIA
Responsable de site